

DÉPARTEMENT

HERAULT

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

## NOMBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Comité En exercice Syndical	Présents
37	22

37	37	22
----	----	----

Séance du 17 novembre 2008

## Date de la convocation

23/10/08

## Date d'affichage

23/10/08

## Objet de la Délibération

2008-11-03  
Eléments introductifs au  
Débat d'Orientation Budgétaire  
2009

L'an deux mille huit

Et le dix sep novembre 2008

à Dix Huit heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

**G. AFFRE** (CdC Saint-Chinian), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **A.SICILIANO** (CdC Coteaux & Chateaux)

Acte révisé le 24/11/08  
après dépôt en Préfecture

le 24/11/08  
et publication de notification  
après dépôt en Préfecture



## Objet : Eléments introductifs au Débat d'Orientation Budgétaire 2009

Les orientations que le Pays donnera à sa politique, en 2009 et sur les années suivantes, s'inscrivent dans la nouvelle génération de programmes de développement territorial : Contrats de Projet, Volet Territorial, programme Leader,... dans le cadre des contractualisations 2007-2013, en cours de négociations, ainsi que dans le recours aux procédures de financement telles que FEDER, FEADER, FSE, POMAC,...

Le Pays se fixe, pour cette quatrième année d'exercice, la poursuite de la mise en œuvre des outils d'intervention au service d'une politique territorialisée telle que définie dans la note de stratégie territoriale adoptée par l'Assemblée, suite aux schémas réalisés durant les deux premiers exercices.

La conduite des missions d'ingénierie technique et financière du Syndicat Mixte auprès de ses partenaires sera également poursuivie.

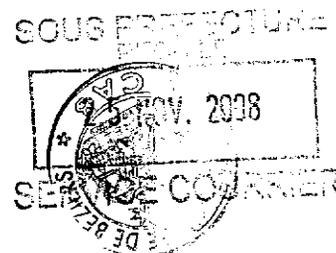
### I – Les outils d'une politique territoriale

L'action 2009 doit porter sur la poursuite d'opérations à l'échelle supra-communautaire, notamment en matière :

- d'habitat : OPAH de revitalisation rurale, opérationnelle depuis mi-2007, actions d'accompagnement dont, notamment l'opération Façades,
- de services à la population : développement numérique du territoire, projet territorial de santé, aide à la parentalité, relais de services publics,
- de tourisme : structuration et qualification des destinations touristiques "Haut Languedoc" et "Vignobles", dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre du programme Leader «Itinérance» dédié au tourisme,
- d'économie : dispositif de soutien à la modernisation des entreprises dans le cadre de l'opération collective de modernisation, appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, et à l'emploi,
- de patrimoine : réhabilitation et mise en valeur du patrimoine rural,
- de culture : diffusion, soutien aux pratiques amateurs et mutualisation des moyens, ainsi que le définit l'étude actuellement en cours,
- d'environnement naturel et patrimonial : préservation des paysages, éducation à l'environnement, meilleure maîtrise de l'énergie.

### II – Les missions d'ingénierie et d'assistance technique

Enfin, il s'agit de porter appui en ingénierie, en assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communes et communautés de communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).



Une nouvelle donne financière s'impose cependant à nous. Les collectivités territoriales qui subventionnent nos opérations, nous demandent dorénavant, au titre de l'autofinancement, de pouvoir contribuer financièrement à la réalisation des opérations, au-delà de la mise à disposition du personnel Pays, au titre de la coordination.

Pour ces raisons, nous devons assumer un autofinancement estimé à 75.000 € sur les opérations dont le Syndicat Mixte assumera la maîtrise d'ouvrage.

En conséquence, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes :

### En dépenses

Inscrire les crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de 1.335.000 €, représentant les charges de personnel (1.000.000 €) et les services extérieurs et autres charges (335.000 €),

Mettre en œuvre les actions structurantes nouvelles du Pays, dans les domaines précités, et poursuivre les actions engagées en 2008, pour un coût total de l'ordre de 790.000 €,

Inscrire les crédits d'investissement pour un montant de 105.000 € au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser : renouvellement en matériels informatiques et en équipements liés à l'installation du Relais de Services Publics de Saint-Chinian, de l'Espace Info Energies, et à la mise en place de Visioguïdes.

### En recettes

Inscrire le produit des contributions des membres du Syndicat Mixte (communes et communautés de communes) à hauteur de 3,50 €/habitant, soit 195.000 €,

Inscrire la contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à 510.000 €,

Inscrire le concours de la Région Languedoc-Roussillon, au titre de l'ingénierie, à hauteur de 50.000 €,

Inscrire le produit des contributions des membres du Syndicat Mixte (communes et communautés de communes) à hauteur de 1,50 €/habitant, au titre de l'OPAH de revitalisation rurale et des actions d'accompagnement, soit 83.000 €,

Inscrire les concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires :

- Europe = 250.000 €,
- Etat = 350.000 €,
- Région = 160.000 €,
- Département = 485.000 €,
- Autres = 70.000 €,

Inscrire des recettes diverses, pour un montant de l'ordre de 50.000 €,

Inscrire le report de l'exercice 2007, pour un montant de 27.000 €,

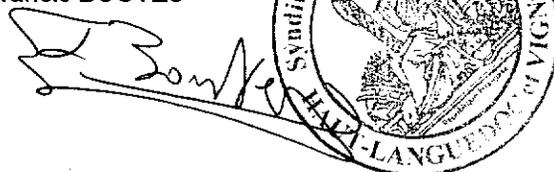
Le budget étant ainsi équilibré en recettes et dépenses à 2.230.000 €.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires telles qu'elles viennent d'être exposées.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les orientations budgétaires

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,  
Francis BOUTES

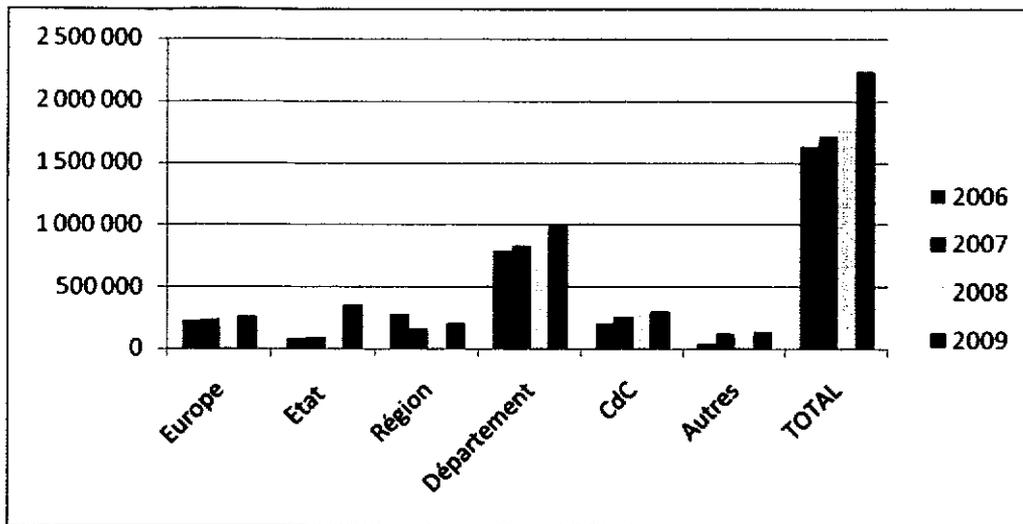


SOUS-PRÉFECTURE  
FRONTON

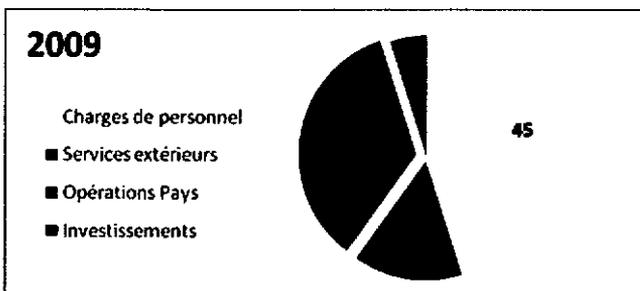
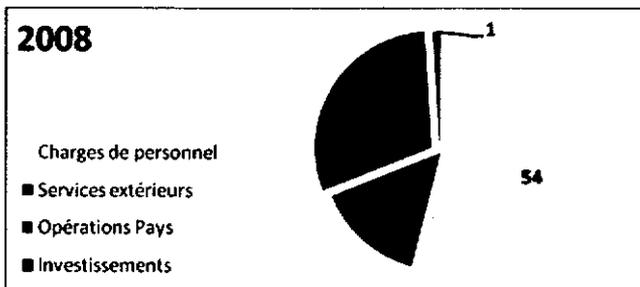
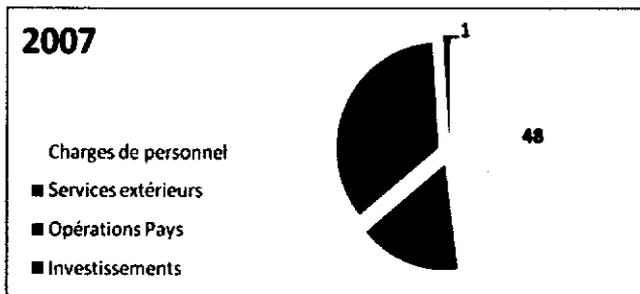
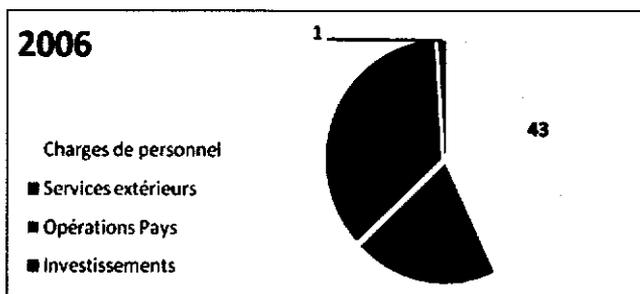
25 NOV. 2008

GEORGES BOUTES

**Evolution des cofinancements du Pays 2006-2009**



**Evolution de la nature des dépenses Pays 2006-2009**



SOUS DIRECTEUR  
 25 NOV 2009  
 SERVICE COORDONNÉ